

BILAN

FAIM

Recommandations
en matière
de politiques

2022

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

INTRODUCTION

UN DOUBLE PARCOURS VERS UN MEILLEUR AVENIR

Dans le Bilan-Faim de l'an dernier, nous avons tiré la sonnette d'alarme au sujet de la reprise après la pandémie et des conséquences pour l'économie et la population du Canada. Il y avait des signes évidents que le chemin vers la reprise serait cahoteux, mais peu de gens auraient pu prédire que la situation serait aussi pénible pour tant de personnes et de familles.



Comme le souligne le présent rapport, l'inflation sans précédent que nous avons connue pendant la dernière année a touché les produits de première nécessité comme la nourriture, le carburant et le logement, tandis que l'invasion de l'Ukraine a grandement perturbé les chaînes logistiques, l'approvisionnement alimentaire mondial et l'économie à l'échelle de la planète.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour les personnes vivant au Canada? L'épicerie coûte plus cher, et l'essence aussi. Les nécessités de base accaparent une plus grande partie de nos revenus, les logements sont de moins en moins abordables et les gouvernements sont réticents à offrir l'aide qui était disponible – à juste titre – au plus fort de la pandémie.

Tous les Canadiens sont touchés d'une manière ou l'autre par la situation, mais il est clair que certains groupes le sont davantage. Comme le montrent clairement les données, les failles de longue date dans notre filet de sécurité sociale sont exposées au grand jour en cette période de tourmente économique.

De plus en plus de personnes âgées et de personnes touchant des revenus fixes fréquentent les banques alimentaires. Les Canadiens actifs sur le marché du travail (ou qui l'étaient jusqu'à tout récemment) se tournent plus souvent vers les banques alimentaires parce que leurs revenus sont encore trop bas, même avec un emploi. Les étudiants qui n'avaient pas nécessairement de difficulté à joindre les deux bouts par le passé doivent maintenant se tourner vers la banque alimentaire de leur région.

Le nombre de visites aux banques alimentaires nous aura appris cette année que personne n'est à l'abri de ces difficultés économiques.

Les données nous montrent également que même si l'insécurité alimentaire peut toucher n'importe qui, le climat économique de la dernière année a mis en lumière et accentué la pauvreté profonde qui existait avant le ralentissement économique actuel.

L'inflation fait mal à tout le monde, mais bien des gens au Canada ont les revenus et les économies nécessaires pour traverser la tempête. D'autres n'ont pas la même chance. Dans bien des cas, les Canadiens qui vivaient dans une profonde pauvreté avant la crise inflationniste actuelle et qui peinaient à joindre les deux bouts n'arriveront tout simplement plus à le faire. Alors que tous les ordres de gouvernement du Canada cherchent à bâtir un pays plus résilient, il est essentiel que l'attention soit accordée non seulement aux solutions temporaires pour régler les problèmes inflationnistes récents, mais aussi aux solutions à long terme nécessaires pour réduire la pauvreté systémique qui prévaut depuis des décennies.

Il faudra créer un filet de sécurité sociale beaucoup plus robuste en adoptant une approche en deux volets : réduire le coût de la vie (accroître l'abordabilité) tout en s'efforçant d'augmenter les revenus des gens (réduire la pauvreté).

Cette double approche, qui vise à s'attaquer aux causes profondes du recours aux banques alimentaires (les faibles revenus et la pauvreté) tout en ciblant les causes aiguës les plus récentes (liées à la flambée du coût de la vie), peut ouvrir la voie à un Canada plus résilient où personne n'est laissé pour compte et ne souffre de la faim.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

SEUIL DE REVENU MINIMUM

LES PLANCHES SONT EN PLACE, MAIS IL Y A ENCORE DE GRANDES FISSURES

Bien que le modèle soit loin d'être parfait, on peut dire que le seuil de revenu au Canada comporte deux piliers : les personnes âgées, qui ont un seuil de revenu par l'entremise du Régime de pensions du Canada (RPC), de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG), et les familles avec enfants, qui ont un seuil de revenu par l'entremise du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) qui sera bientôt renforcé par un programme national de service de garde d'enfants abordable.

Ces deux piliers représentent des progrès importants, mais imparfaits, dans le filet de sécurité sociale du Canada. À l'heure actuelle, les personnes âgées et les familles avec enfants ne représentent que deux des quatre piliers nécessaires qui pourraient nous aider à atteindre un seuil de revenu minimum à l'échelle du Canada.

Le seuil de revenu du Canada devait aussi inclure un pilier pour les personnes handicapées et un autre pour les adultes vivant seuls en âge de travailler. Ensemble, ces quatre piliers doivent être développés et améliorés pour nous rapprocher d'un seuil de revenu minimum pour tous les Canadiens.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

SEUIL DE REVENU MINIMUM

LES PILIERS EXISTANTS : PERSONNES ÂGÉES ET FAMILLES

Bien que les personnes âgées et les familles avec enfants représentent les deux piliers existants du seuil de revenu du Canada, elles sont tout de même nombreuses à souffrir d'insécurité alimentaire. En fait, les familles avec enfants (parents seuls et couples) représentent 26 % de tous les ménages en situation d'insécurité alimentaire, et 17 % des personnes âgées vivent de l'insécurité alimentaire⁸³

Cette année, les membres du réseau de banques alimentaires ont constaté une hausse inquiétante des visites dans le groupe des personnes âgées. Les personnes dont la principale source de revenus est une pension représentent maintenant 11 % des visiteurs des banques alimentaires, soit 2 % de plus qu'avant. En ce qui concerne les familles avec enfants, les membres du réseau de banques alimentaires ont heureusement constaté une diminution du nombre d'enfants qui fréquentent une banque alimentaire depuis l'instauration de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Néanmoins, un client sur trois est un enfant. Cette représentation des enfants dans les banques alimentaires demeure disproportionnée puisqu'ils ne forment que 20 % de la population générale.

Ce qui est devenu plus clair ces derniers mois, c'est qu'aucun ménage n'est épargné par l'inflation et l'augmentation du coût de la vie. Les personnes qui touchent des revenus fixes, comme les personnes âgées, peinent à faire face à la hausse du prix du panier d'épicerie et des factures des services publics. Les factures d'épicerie et les coûts de logement des familles augmentent aussi. Il est important que le gouvernement ne les oublie pas malgré les programmes solides qui les soutiennent déjà. À long terme, le gouvernement fédéral doit continuer de bonifier les prestations offertes aux personnes âgées et aux familles avec enfants.

⁸³ Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada (en anglais seulement)*, 2021. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnncnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

SEUIL DE REVENU MINIMUM

PILIER 3 : PERSONNES HANDICAPÉES

En mars dernier, 17 % des clients des banques alimentaires ont déclaré que les prestations d'invalidité constituaient leur principale source de revenus. Cette proportion est en hausse et a atteint des sommets alarmants en Ontario et en Colombie-Britannique, où elle grimpe respectivement à 30 % et à 24 % des clients des banques alimentaires.

Aucune province (en incluant les prestations fédérales) ne fournit un revenu suffisant aux adultes handicapés vivant seuls. En Alberta, l'écart peut même atteindre 13 578 \$ par année; les Albertains qui se heurtent à des obstacles au plein emploi subsistent avec un soutien du revenu de 11 430 \$ par année.⁸⁴

Ce système inadéquat fait en sorte qu'un nombre disproportionné de personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité demandent de l'aide extérieure. Quand les prestations d'invalidité ne sont pas assez élevées pour couvrir les produits de première nécessité, les personnes n'ont d'autres choix que de se tourner vers les banques alimentaires. Par rapport à la population générale, la proportion de visiteurs des banques alimentaires qui dépendent des prestations d'invalidité est choquante. Par exemple, seulement 4,3 % de la population ontarienne reçoit des prestations d'invalidité provinciales,⁸⁵ mais 30 % des clients des banques alimentaires indiquent que les prestations d'invalidité sont leur principale source de revenus. Les chiffres sont plus élevés en Alberta, où les personnes touchant des prestations d'invalidité sont 840 % plus représentées dans les banques alimentaires.

La très attendue prestation canadienne d'invalidité suscite beaucoup d'espoir. Inspirée du SRG,⁸⁶ cette prestation offrira un premier seuil de revenu minimal pour les personnes handicapées. Les restrictions et le montant de la prestation ne sont pas encore connus. En moyenne, les taux de l'aide sociale provinciale sont inférieurs à la mesure officielle du seuil de pauvreté au Canada (la mesure du panier de consommation ou MPC). On parle d'un écart moyen de 9 390 \$ par année.

De nombreux défenseurs craignent que cette nouvelle prestation fédérale mène à des compressions de l'aide provinciale. Par le passé, les provinces ont souvent coupé dans leurs programmes après que le fédéral en ait instauré de nouveaux. Dans ce cas-ci, on ne peut pas laisser une telle chose se produire.

Les provinces et le gouvernement fédéral ont l'occasion de collaborer et de combler l'écart. Peu importe l'étendue de la nouvelle prestation canadienne, les provinces devront faire le reste du chemin. Le Canada doit faire en sorte que les taux d'aide sociale ne soient pas synonyme de visites aux banques alimentaires. À l'heure actuelle, de nombreuses personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité n'ont pas les moyens de se nourrir et de se loger convenablement, de sorte qu'elles ne peuvent pas se sortir de la pauvreté.

⁸⁴Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

⁸⁵Laidley, J. et Tabbara, M. (2021). Welfare in Canada (en anglais seulement), 2020. https://maytree.com/wp-content/uploads/Welfare_in_Canada_2020.pdf

⁸⁶Inclusion Canada. (2021). Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Un aperçu : une vision, un concept. <https://inclusioncanada.ca/wp-content/uploads/2021/08/FR-Canada-Disability-Benefit-Vision-and-Design-July-2021-FINAL.pdf>

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

SEUIL DE REVENU MINIMUM

PILIER 4 : ADULTES VIVANT SEULS

Depuis plusieurs années maintenant, le Bilan-Faim de Banques alimentaires Canada souligne que les adultes vivant seuls en âge de travailler représentent un pourcentage grandissant des personnes nécessitant de l'aide de banques alimentaires.

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage d'adultes vivant seuls qui ont recours aux banques alimentaires a considérablement augmenté, passant de 38 % des ménages en 2010 à près de la moitié (45 %) en 2022.

Lorsqu'on examine les statistiques économiques alarmantes de ce groupe, les raisons qui expliquent ce bond sautent aux yeux. Selon la mesure du panier de consommation, la mesure officielle de la pauvreté au Canada, un peu moins d'une personne sur dix vit sous le seuil de pauvreté. En tenant compte uniquement des adultes vivant seuls en âge de travailler, ce chiffre grimpe à 33 % : autrement dit, un adulte vivant seul sur trois vit dans la pauvreté.⁸⁷

Parmi les quelque 2 millions de personnes vivant dans une profonde pauvreté au Canada, 50 % sont des adultes vivant seuls.⁸⁸ Ces personnes ont un revenu inférieur à 75 % du seuil de pauvreté déjà inadéquat et gagnent en moyenne 6 700 \$ par année.⁸⁹

Compte tenu de ces statistiques, il n'est pas surprenant que près d'un adulte vivant seul sur cinq fasse face à l'insécurité alimentaire, et qu'autant de personnes aient besoin de l'aide d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts.⁹⁰

Cette tranche de la population a, du point de vue des programmes gouvernementaux, peu d'options vers lesquelles se tourner et semble avoir été largement oubliée par les gouvernements fédéraux et provinciaux. De nombreux membres de ce groupe ont des problèmes de santé mentale qui sont exacerbés par la pauvreté et le faible revenu.

Bon nombre des personnes dans cette situation ont des problèmes de santé mentale qui ne sont pas traités parce qu'elles n'ont pas le soutien dont elles ont besoin, qu'elles sont coincées dans un cycle d'aide sociale inadéquate ou de soutien lié à une invalidité, ou qu'elles ont perdu un emploi et n'ont nulle part où se tourner pour suivre de nouveaux programmes de formation et d'apprentissage qui leur permettraient de s'outiller pour réintégrer le marché du travail. Tous ces problèmes ont été aggravés par le récent ralentissement économique et la hausse du coût de la vie.

Pendant des décennies, les gouvernements ont concentré leurs politiques sur des catégories de population précises, comme les familles et les personnes âgées, mais ont souvent négligé les adultes vivant seuls en âge de travailler en tant que groupe nécessitant des mesures ciblées. Plusieurs personnes parmi celles qui ne peuvent pas travailler bénéficient d'aide sociale ou aux personnes handicapées, mais ne sont pas en mesure d'échapper à la pauvreté en raison du soutien nettement inadéquat et des conditions strictes de ces programmes. Autrement dit, ils sont retenus par le système qui est censé les aider.

⁸⁷ Banques alimentaires Canada. (2017). *Personne sur qui compter*. https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2022/03/Nowhere-to-Turn_FINAL_FR.pdf

⁸⁸ Kapoor, G. T., Tabbara, M., Hanley, S. et McNicoll, S. (2022). *How to reduce the depth of single adult poverty in Canada: Proposal for a Canada Working-Age Supplement* (en anglais seulement). Maytree. <https://maytree.com/wp-content/uploads/canada-working-age-supplement-report.pdf>

⁸⁹ Kapoor, G. T., Tabbara, M., Hanley, S. et McNicoll, S. (2022). *How to reduce the depth of single adult poverty in Canada: Proposal for a Canada Working-Age Supplement* (en anglais seulement). Maytree. <https://maytree.com/wp-content/uploads/canada-working-age-supplement-report.pdf>

⁹⁰ Statistique Canada. (2020). *Tableau 13-10-0385-01 – Sécurité alimentaire du ménage selon la disposition de vie*. <https://doi.org/10.25318/1310038501-fra>

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

SEUIL DE REVENU MINIMUM

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Instaurer rapidement la prestation canadienne d'invalidité en garantissant que les gouvernements provinciaux ne récupéreront pas les prestations existantes et que le programme sera harmonisé aux niveaux d'aide provinciaux pour que toutes personnes handicapées atteignent ou dépassent le seuil de la MPC.

A) Modifier la MPC pour les personnes handicapées afin de tenir compte de la réalité d'un coût de la vie plus élevé pour les personnes vivant avec une invalidité de longue durée.

2

Financer et élaborer, en collaboration avec les provinces et les territoires, de multiples projets pilotes de seuil de revenu minimum de divers types partout au pays (dans les communautés rurales et urbaines).

A) Dans le cadre d'au moins un projet pilote, envisager un modèle basé sur un reformatage de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, dans lequel les bénéficiaires n'auraient pas besoin d'avoir un revenu de base pour toucher un montant minimal.

B) Recueillir et analyser les données de ces projets pilotes sur plusieurs années afin de déterminer le type de revenu minimum qui convient le mieux aux besoins des Canadiens et qui tient compte des différences entre les régions du Canada.

3

À court terme, donner accès à tous les ménages à faible revenu aux avantages non pécuniaires actuellement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale (par exemple : subvention des services de garde, supplément au logement à loyer modique, assurance-médicaments et soins dentaires, etc.).

4

Considérer les adultes vivant seuls à faible revenu comme une priorité dans toutes les mesures à venir en matière de réduction de la pauvreté, incluant un élargissement et une modernisation de l'assurance-emploi, afin de veiller à ce que cette population vulnérable cesse d'être oubliée.

5

Élaborer, dans le cadre des futurs accords sur la santé avec les provinces et les territoires, de nouvelles mesures en matière de santé mentale axées sur les besoins des adultes vivant seuls en âge de travailler.

6

Veiller à ce que toutes les prestations fédérales soient indexées à l'inflation et à ce que les ententes avec les gouvernements provinciaux interdisent explicitement la récupération des mesures de soutien social et ce, pour tous les nouveaux programmes de prestations fédéraux.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES LOGEMENT À LOYER MODIQUE UN PROBLÈME PERSISTANT QUI DEMANDE DES SOLUTIONS URGENTES

Même si les facteurs qui poussent les Canadiens à recourir aux banques alimentaires sont nombreux, l'un des plus urgents est le coût du logement de plus en plus élevé. En termes simples, le logement est une priorité non négociable pour toute personne ou toute famille. Dans un contexte où le coût du logement est en hausse, les ménages font tous les sacrifices possibles pour conserver un toit au-dessus de leur tête. Ce genre de difficultés amène souvent de l'insécurité alimentaire, une mauvaise santé, des dettes, un stress accru, des problèmes de santé mentale et une incapacité à payer les autres factures.

En mars dernier, 13,4 % des clients des banques alimentaires ont déclaré que la principale raison de leur visite était le coût élevé du logement. Dans un autre sondage, trois Canadiens sur cinq ont déclaré que le coût du logement était le plus grand obstacle à l'accès à la nourriture – comparativement à seulement un Canadien sur cinq en 2020.⁹¹

L'abordabilité n'est pas la seule question préoccupante concernant le logement au Canada. À l'échelle nationale, 45 % des locataires vivent dans un logement inadéquat, inadapté ou inabordable, tandis que 23 % des locataires ont des besoins criants en matière de logement.

Les difficultés touchent surtout les locataires. Cette année encore, comme le montrent nos données, la majorité des visiteurs des banques alimentaires (deux sur trois) vivent dans un logement locatif. Bon nombre de ces locataires se trouvent dans les groupes à faible revenu et peuvent consacrer bien au-delà de 30 % ou de 50 % de leurs revenus au coût du logement, et même plus.⁹² Le fait de consacrer une telle proportion du revenu au loyer est considéré comme un niveau de dépense « critique », car les locataires ont très peu d'argent pour les autres besoins fondamentaux (p. ex., nourriture) et risquent de perdre leur foyer.

Une lueur d'espoir est née lorsque le gouvernement fédéral a mis en œuvre la Stratégie nationale sur le logement en 2017, une mesure que Banques alimentaires Canada réclamait depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir environ 20 milliards de dollars (un montant qui sera égalé par les provinces et les territoires pour un total de 40 milliards de dollars) au cours des 12 prochaines années dans le but d'aider 530 000 ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, soit la moitié de la population totale dans cette situation, et de réduire l'itinérance chronique de moitié d'ici 2030.⁹³

Ces progrès étaient appuyés par de saines politiques gouvernementales, mais très peu de mesures, dans les faits, ont été mises en œuvre depuis l'annonce de la stratégie pour venir en aide aux personnes qui ont actuellement recours aux banques alimentaires en raison de leurs frais de logement trop élevés.

La plupart des fonds investis dans le cadre de la SNL ont été consacrés à des prêts pour le développement de logements du marché privé plutôt qu'à l'aide directe pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Selon un rapport de 2019 du Bureau du directeur parlementaire du budget, la SNL a très peu changé la donne quant au montant des fonds investis par le gouvernement dans les logements à loyer modique. Le rapport a même révélé que la SNL avait, en réalité, légèrement réduit le financement ciblé pour les personnes ayant des besoins criants en matière de logement.⁹⁴ Pendant ce temps, l'érosion du parc de logement à loyer modique se poursuit à un rythme beaucoup plus élevé que la création de logements : quatre logements sont retirés du marché pour chaque logement à loyer modique qui est créé.⁹⁵

⁹¹ Les statistiques de la présente section sont tirées de données recueillies dans le cadre d'un sondage national commandé par Banques alimentaires Canada et mené par Mainstreet Research du 25 février au 2 mars 2022 auprès d'un échantillon de 4 009 adultes de 18 ans et plus vivant au Canada. Voir l'annexe A pour voir d'autres résultats du sondage.

⁹² Indice du logement locatif canadien (sans date). *COÛT*. https://rentalhousingindex.ca/fr/#_prov Au Canada, l'extrémité supérieure du seuil de revenu annuel le plus faible varie entre 20 000 \$ et 33 000 \$ environ.

⁹³ Gouvernement du Canada. (2017). *Un chez-soi d'abord – Stratégie nationale sur le logement du Canada*. <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/placetocallhome/pdfs/canada-national-housing-strategy-fr.pdf>

⁹⁴ Segel-Brown, B. (18 juin 2019). *Dépenses fédérales de programmes consacrées à l'abordabilité du logement*. Bureau du directeur parlementaire du budget. <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/federal-program-spending-on-housing-affordability>

⁹⁵ Housing Policy and Research Exchange. (30 juillet 2021). *Getting to 2030 – Examining how Budget 2021 helps Canada achieve its housing goals, and what we need to do from here* (en anglais seulement) [Soumis au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement]. Maytree. <https://maytree.com/publications/getting-to-2030/>

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES LOGEMENT À LOYER MODIQUE UN PROBLÈME PERSISTANT QUI DEMANDE DES SOLUTIONS URGENTES

Pendant que des logements sont construits et convertis, des millions de Canadiens sont toujours à la recherche d'un logement à loyer modique. À l'heure actuelle, les Canadiens ont besoin de plus de soutien pour couvrir le coût du logement. Si le gouvernement veut vraiment aider les Canadiens à accéder à des logements à loyer modique, il devra (1) construire de nouveaux logements à loyer modique et (2) rendre le marché existant plus abordable.

Au Manitoba, le Programme d'allocation pour le loyer verse des prestations à 33 000 résidents chaque année pour que les coûts du logement se rapprochent de la proportion de 30 % de revenu.⁹⁶

Il a été constaté que cette aide permet aussi aux prestataires de se concentrer sur d'autres aspects de leur vie, comme suivre une formation, élever leurs enfants ou retrouver la garde de leurs enfants, et reconstruire leur santé mentale et physique.⁹⁷

De plus, 70 % des locataires interrogés ont indiqué qu'ils pouvaient désormais acheter des produits alimentaires plus sains. Les loyers étant une dépense plutôt stable comparativement aux autres, les résidents peuvent prendre des décisions judicieuses concernant l'utilisation de leur prestation.⁹⁸ Des programmes de subventions aux logements robustes comme celui du Manitoba peuvent grandement contribuer à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire chez tous les locataires.

Les tendances des visites aux banques alimentaires indiquent également un autre problème dans le secteur du logement : les étudiants. Le nombre d'étudiants postsecondaires qui ont recours aux banques alimentaires a grimpé par rapport à 2021; ils constituent maintenant 7,1 % des visiteurs des banques alimentaires. Il n'est pas surprenant de constater que les étudiants postsecondaires éprouvent autant de difficultés puisqu'une grande majorité d'entre eux allouent plus de 30 % de leurs revenus à des loyers qui ont augmenté considérablement au cours des quatre dernières années.⁹⁹

Cela signifie qu'une grande majorité des étudiants ont des besoins criants en matière de logement dans un marché en hausse. Comme ils consacrent beaucoup de temps aux études, les possibilités de gagner un revenu supplémentaire sont plutôt minces. Les étudiants gagnent en moyenne moins de 20 000 \$ par année. Malgré tout, la population étudiante paie des loyers 25 % plus élevés que le reste des ménages locataires.¹⁰⁰ Même si le logement est un problème à l'échelle nationale qui ne touche pas que les étudiants, il existe une faiblesse évidente dans le secteur du logement étudiant.

Le coût élevé du logement est la cause profonde du recours aux banques alimentaires depuis de nombreuses années, mais l'urgence aiguë de la situation et la nécessité d'une intervention gouvernementale n'ont jamais été aussi évidentes.

⁹⁶ Cooper, S., Hajer, J. et Plaut, S. *Assisting renters : Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy* (en anglais seulement). Chapitre manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

⁹⁷ Cooper, S., Hajer, J. et Plaut, S. *Assisting renters : Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy* (en anglais seulement). Chapitre manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

⁹⁸ Cooper, S., Hajer, J. et Plaut, S. *Assisting renters : Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy* (en anglais seulement). Chapitre manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

⁹⁹ Utile (sans date). *Données et recherches*. <https://www.utile.org/fr/donnees-et-recherches>

¹⁰⁰ Utile. (2022). Le logement étudiant au Canada – Rapport de recherche https://uploads-ssl.webflow.com/604e1456a8cd2b2b84c72bc8/63111d8c607f5ce0987b6e73_FLASH_20220830_FRA_VF.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

LOGEMENT À LOYER MODIQUE

UN PROBLÈME PERSISTANT QUI DEMANDE DES SOLUTIONS URGENTES

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Instaurer immédiatement un programme national de subventions aux logements basé sur une version élargie de l'Allocation canadienne d'aide au logement et inclure un programme d'aide au loyer dans les réserves.

2

Explorer le financement communautaire ciblé pour l'acquisition de logements à loyer modique. Autrement dit, fournir du capital (prêts et subventions) aux organismes à but non lucratif afin qu'ils puissent acheter des propriétés locatives pour offrir des logements avec un loyer égal ou inférieur au loyer du marché médian.¹⁰¹

3

Réaliser de nouveaux investissements et ajouter à la Stratégie nationale sur le logement un élément important qui a été oublié : mettre en œuvre un programme de logement supervisé pour les personnes ayant une incapacité mentale ou physique, particulièrement au sein des populations à faible revenu et marginalisées.¹⁰²

4

Resserrer la réglementation ou taxer davantage les entités financières (fiducies de placement immobilier, fonds de capitaux d'investissement, sociétés de gestion d'actifs et caisses de retraite) sur le marché du logement.

¹⁰¹ The Housing Policy and Research Exchange. 2021. *Getting to 2030: Examining how Budget 2021 helps Canada achieve its housing goals, and what we need to do from here* (en anglais seulement). Maytree. <https://maytree.com/wp-content/uploads/Getting-to-2030.pdf>

¹⁰² Centre canadien de politiques alternatives. (2018). *Alternative Budget 2019 : No Time to Lose* (en anglais seulement). <https://www.policyalternatives.ca/afb2019>

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU QUAND UN SEUL EMPLOI NE SUFFIT PAS

Au plus fort de la pandémie, le taux de chômage à travers le Canada a atteint des sommets effrayants : 13 % de tous les Canadiens étaient alors sans emploi,¹⁰³. Avec le début de la reprise économique, le taux de chômage a diminué et a atteint des bas historiques en juin et en juillet 2022. Dans sa chute, le taux de chômage avait déjà atteint un niveau sain de 5,3 % en mars, au moment où Banques alimentaires Canada compilait les données pour le Bilan-Faim.¹⁰⁴

Malgré une forte reprise et la progression de l'emploi partout au Canada, l'argent qui reste dans les poches des travailleurs ne suffit manifestement pas. Comme le montre notre rapport, 14 % des personnes qui ont demandé de l'aide aux banques alimentaires ont indiqué que leur principale source de revenus provenait d'un emploi.

Pire encore, si l'on tient compte des prestataires actuels de l'assurance-emploi, la population active canadienne représente 20 % des visiteurs des banques alimentaires. Ces gens sont les travailleurs pauvres du Canada. Malgré leurs efforts, ils rentrent à la maison avec trop peu d'argent pour se nourrir et nourrir leur famille.

La proportion d'un Canadien sur cinq est frappante, mais les travailleurs pauvres représentent en fait 40 % de ceux qui vivent dans la pauvreté dans la plupart des régions du pays.¹⁰⁵ Plus choquant encore, 52 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire déclarent que leur principale source de revenus provient de l'emploi.¹⁰⁶

Ce grand nombre de travailleurs en difficulté est dû, dans l'ensemble, à l'augmentation des emplois précaires. Les travailleurs occupant un emploi temporaire ou à durée déterminée sont plus susceptibles de déclarer moins d'heures de travail, de vivre des périodes de chômage plus fréquentes et de gagner moins d'argent que ceux qui ont un emploi sûr à temps plein.¹⁰⁷

De nombreux facteurs incitent les travailleurs canadiens à visiter les banques alimentaires. Les personnes qui gagnent des salaires moins élevés sont souvent plus vulnérables à l'augmentation du coût de la vie et sont régulièrement servies par les banques alimentaires. Toutefois, les défis les plus importants sont ceux des travailleurs temporaires, occasionnels ou à temps partiel et ceux des Canadiens racisés (+7 % comparativement aux Canadiens non racisés).

Dans un pays où le dur labeur n'est pas nécessairement synonyme de revenu adéquat, la population a besoin d'un système de sécurité sociale qui garantit une tranquillité d'esprit. Au cours de l'exercice 2018-2019, l'assurance-emploi couvrait seulement 39 % des chômeurs canadiens, comparativement à plus de 80 % au début des années 1990.¹⁰⁸ Aujourd'hui, près de 40 % des ménages dont la principale source de revenus est l'assurance-emploi déclarent un certain niveau d'insécurité alimentaire.¹⁰⁹

Même si le gouvernement fédéral s'est engagé à revoir le programme d'assurance-emploi, qui est inadéquat dans sa forme actuelle, le processus n'avance pas. Les conditions économiques du pays se dégradent; l'immobilisme n'est pas une option. Il faut agir dès aujourd'hui.

¹⁰³ Statistique Canada. (2022). *Graphique 2 – Le taux de chômage augmente en août*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220909/cg-a002-fra.htm>

¹⁰⁴ Statistique Canada. (2022). *Graphique 2 – Le taux de chômage augmente en août*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220909/cg-a002-fra.htm>

¹⁰⁵ Stapleton, J. (2019). *The working poor in the Toronto region – A closer look at the increasing numbers* (en anglais seulement). Metcalf Foundation. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcjpcglclefindmkaj/https://metcalffoundation.com/wp-content/uploads/2019/11/Working-Poor-2019-NEW.pdf

¹⁰⁶ Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021*. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcjpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

¹⁰⁷ Stapleton, J. (2019). *The working poor in the Toronto region – A closer look at the increasing numbers* (en anglais seulement). Metcalf Foundation. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcjpcglclefindmkaj/https://metcalffoundation.com/wp-content/uploads/2019/11/Working-Poor-2019-NEW.pdf

¹⁰⁸ Busby, C. et Gray, D. (10 mars 2021). *A new voluntary EI program would bring more workers under safety net* (en anglais seulement). Options politiques. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/>

¹⁰⁹ Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021*. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcjpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU QUAND UN SEUL EMPLOI NE SUFFIT PAS

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Élaborer un nouveau programme d'assurance-emploi qui vient spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés à leurs besoins pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne.

2

Élargir de façon permanente la définition d'« emploi » admissible à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.

3

Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires (actuellement entre 420 et 700 heures de travail assurable) pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.

A) Inclure un volet spécifique pour les travailleurs saisonniers qui travaillent parfois aussi peu que 12 à 16 semaines par année.

4

Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de l'Æ afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'Æ, sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu.

5

Prolonger la durée maximale des prestations d'assurance-emploi au-delà de 45 semaines, soit à 52 semaines, puis réduire progressivement les prestations en espèces tout en conservant les avantages autres qu'en espèces (comme la formation et l'éducation) afin que les Canadiens ne soient pas obligés d'avoir recours à notre système provincial d'aide sociale, brisé et largement inadéquat, une fois que leurs prestations d'assurance-emploi seront épuisées.

6

Collaborer avec les provinces pour limiter la récupération et améliorer la coordination entre l'aide sociale et l'assurance-emploi.

7

Prolonger les prestations de maladie de l'Æ au-delà de 15 semaines pour éviter que les gens aient besoin de se tourner vers les programmes provinciaux d'invalidité qui offrent de maigres mesures de soutien et dont il est très difficile de se sortir.

8

Pour mieux soutenir les travailleurs à bas salaire qui occupent actuellement un emploi :

A) Bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACE) en augmentant le versement maximal, surtout pour ceux dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

B) Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES RÉGIONS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES

VERS DES JOURS MEILLEURS

L'insécurité alimentaire dans le Nord demeure une préoccupation importante pour Banques alimentaires Canada. En raison de l'augmentation du coût du logement et de la nourriture et des impacts continus des changements climatiques, le problème de l'insécurité alimentaire dans les régions nordiques s'aggravera probablement au cours des prochains mois et des prochaines années. Les banques alimentaires constatent déjà une hausse très préoccupante des clients autochtones, qui représentent maintenant 15,3 % des visiteurs comparativement à 8 % l'an dernier. Comme la majorité des régions nordiques et éloignées sont façonnées par d'importantes populations autochtones, cette augmentation témoigne d'un problème grandissant dans les communautés reculées du Nord. Divers programmes et projets ont été mis en œuvre pour tenter de régler ce problème au fil des changements de gouvernement fédéral, mais il est évident que l'approche actuelle est vouée à l'échec.

Au cours des dernières années, Banques alimentaires Canada s'est efforcé de suggérer des façons d'améliorer le programme Nutrition Nord et de réduire l'insécurité alimentaire dans le Nord en général. Toutefois, nous demeurons préoccupés par le fait que les prix des aliments dans le Nord sont demeurés essentiellement inchangés depuis le début du programme Nutrition Nord en 2011. Par exemple, à Iqaluit, au Nunavut, le coût d'un panier d'aliments nutritifs pour nourrir une famille de quatre personnes en mars 2018 était d'environ 1 721,56 \$. À Ottawa, il aurait été d'environ 868 \$.¹¹⁰

Les données récentes de Statistique Canada révèlent que le programme Nutrition Nord n'a pas donné les résultats escomptés quant à la réduction du coût des aliments, objectif qui avait donné beaucoup d'espoir au début du programme il y a près de dix ans. En fait, selon les derniers chiffres publiés par Nutrition Nord Canada, le coût moyen du Panier de provisions nordique révisé en mars 2018 avait augmenté de plus de 2 pour cent depuis mars 2017 et n'était inférieur que de 1 pour cent au panier de mars 2011, avant le lancement du programme Nutrition Nord.¹¹¹

Les mesures annoncées dans le cadre du programme en 2018, dont de nouvelles mesures d'aide aux programmes d'activités de chasse et de cueillette traditionnelles (mesures encouragées par Banques alimentaires Canada) ainsi que la création d'un nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne qui se penchera sur les enjeux à venir, sont bien accueillies, mais ne permettront probablement pas de régler les multiples problèmes des communautés nordiques. Cette situation est aggravée par la récente flambée de l'inflation alimentaire et du coût de la vie.

Au-delà de Nutrition Nord, l'insécurité alimentaire des ménages du Nord a atteint des niveaux très préoccupants. Les taux d'insécurité alimentaire des ménages atteignent 17 %, 22 % et 57 % au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, respectivement.¹¹² En 2020, le gouvernement fédéral a souligné ces difficultés dans un rapport sur l'insécurité alimentaire dans le Nord en affirmant qu'« en raison de divers facteurs, les habitants du Nord, en particulier les femmes, les enfants et les peuples autochtones, sont plus à risque de souffrir d'insécurité alimentaire que les autres Canadiens ».¹¹³

Ces taux élevés d'insécurité alimentaire s'expliquent par la baisse constante des salaires chez les habitants du Nord, les coûts élevés du logement et de l'électricité, ainsi que les répercussions dévastatrices du colonialisme, du racisme systémique et des changements climatiques qui portent atteinte aux sources d'alimentation fiables et traditionnelles.¹¹⁴

Vu le niveau d'insécurité alimentaire toujours inacceptable des ménages dans les territoires et la diminution réelle du revenu d'aide sociale, il faut que le gouvernement, en collaboration avec les territoires, revienne maintenant ses stratégies de sécurité alimentaire pour le Nord.

Banques alimentaires Canada et de nombreuses banques alimentaires du réseau font leur possible pour soutenir les communautés nordiques en difficulté, mais ils ont peu de ressources financières à affecter aux frais d'expédition exorbitants, surtout dans le contexte des récentes pressions inflationnistes.

Les solutions relatives aux prix des aliments et à l'alimentation en général ne peuvent pas tout régler. Le gouvernement fédéral doit également revoir l'ensemble de son approche quant aux causes profondes à long terme de l'insécurité alimentaire dans le Nord pour que des progrès soient réalisés.

¹¹⁰ Santé publique Ottawa. (2018). *Panier de provisions nutritif*. https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018_NFB-Report_FN.pdf

¹¹¹ Gouvernement du Canada. (2019). *Coût du Panier de provisions nordique révisé*. <https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301>

¹¹² Leblanc-Laurendeau, O. (1er mars 2020). *L'insécurité alimentaire dans le Nord canadien : aperçu*. Bibliothèque du Parlement. https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202047E?

¹¹³ Leblanc-Laurendeau, O. (1er mars 2020). *L'insécurité alimentaire dans le Nord canadien : aperçu*. Bibliothèque du Parlement. https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202047E?

¹¹⁴ Bratina, B. *La sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques et isolées : garantir à tous l'accès équitable à des aliments sains en quantité suffisante*. Chambre des communes. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/432/INAN/Reports/RP11420916/inanrp10/inanrp10-f.pdf>

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES RÉGIONS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES

VERS DES JOURS MEILLEURS

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

1

Commencer à élaborer dès maintenant un projet de revenu minimum (voir la deuxième recommandation dans la section sur le seuil de revenu minimum) en vue d'éliminer le régime d'aide sociale actuel qui est inadéquat et qui maintient beaucoup trop de Canadiens du Nord dans l'engrenage de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

2

En collaboration avec les communautés et les organismes autochtones, entamer un examen exhaustif du programme Nutrition Nord Canada afin de déterminer les raisons pour lesquelles il n'atteint pas ses objectifs de réduction du coût des aliments dans le Nord.

3

Travailler en partenariat avec des groupes locaux et créer un plan pancanadien de développement et de revitalisation du Nord axé sur la recherche et le développement de programmes régionaux visant à former les travailleurs et à faire croître l'économie dans les secteurs stratégiques comme le tourisme, les ressources naturelles et les entreprises locales et régionales.

4

Trouver du financement pour un programme national de représentants communautaires dont l'objectif est de faire connaître les ressources et les fonds qui sont offerts à leurs communautés, mais qui sont souvent inutilisés. Ces représentants auront l'occasion de partager les connaissances entre les communautés d'un océan à l'autre.

5

Élaborer des mesures incitatives et des stratégies pour conserver les capitaux dans le Nord et réduire le nombre de travailleurs temporaires qui entrent dans les communautés pour travailler et partent sans contribuer aux économies locales.

6

Élargir l'accès à Internet pour toutes les communautés au-dessus du 50e parallèle afin que les communautés puissent tirer parti de la main-d'œuvre éloignée en pleine croissance.

A) Offrir une formation supplémentaire sur les compétences en télétravail et du financement pour l'achat de fournitures de travail à domicile.

hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php